



L'essentiel



du vendredi 27 mai 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

LOI TRAVAIL

La loi Travail est une bonne réforme et la philosophie du texte doit être maintenue. Cette réforme est en cohérence avec tout ce que nous avons fait depuis 4 ans et qui commence à produire des résultats. L'amélioration de la situation économique est incontestable, c'est pourquoi il serait irresponsable de la fragiliser aujourd'hui. Toutes les opérations de blocage trouveront donc une réponse ferme. Il est absolument faux de dire qu'il y aurait eu un manque de discussion sur ce texte, le gouvernement a engagé une concertation depuis déjà plusieurs mois avec les partenaires sociaux. Le Parlement est en train d'examiner le projet et l'a fait évoluer. Nous devons profiter de la procédure législative en cours pour expliquer ce texte qui apporte à la fois plus de modernisation à notre économie et plus de garanties pour les salariés. De surcroît, nous avons en France le meilleur droit du travail qui soit et il est hors de question de le mettre en pièces. Le dialogue avec la CGT est toujours possible mais nous n'accepterons pas qu'une centrale syndicale nous dicte la loi. Les Français jugeront notre action : chacun pourra prendre en compte ce qu'est cette loi et les effets qu'elle peut avoir dès le mois de septembre.

« Lorsqu'on doit faire des réformes, on les fait jusqu'au bout ». La loi Travail « est une bonne réforme ». Nous devons « faire en sorte que cette loi [...] puisse être la loi pour tous, la loi de tous » (PR, 27/05/16).

- « Les principes, la philosophie, y compris de ce qu'on appelle l'article 2, qui d'ailleurs n'est [...] le cœur du texte [doivent] être maintenu, c'est le sens même de ce que nous avons engagé ».

Le Président de la République a « voulu cette réforme, elle est en cohérence avec tout ce que nous avons fait depuis 4 ans et qui produit des résultats » (PR, 27/05/16).

- **Sur le plan du chômage** « qui, pour le deuxième mois consécutif, [est] à la baisse ».
- **Pour les ménages** : « nous avons une amélioration de la confiance des Français dans leur avenir, qui retrouve son niveau de 2007 » ainsi qu'une consommation à la hausse.
- **Pour les entreprises** : le nombre de « défaillances d'entreprises [est en baisse], [nous avons] plus d'investissements et plus de consommation ».

La reprise économique « en France est incontestable [...] alors ce n'est pas le moment de mettre en difficulté l'économie française » (PR, 27/05/16).

- **C'est pourquoi** « toutes les opérations de blocage trouveront une réponse, c'est le rôle du gouvernement d'assurer le bon fonctionnement de l'économie ».
- **Cette loi renforcera la reprise économique** : « Nous avons besoin d'avoir des accords d'entreprise qui permettent de donner compétitivité aux entreprises et garanties aux salariés ». Ils sont à l'origine des récents « succès que l'on obtient à l'exportation, que ce soit sur la construction navale, [...] pour l'aéronautique, pour un certain nombre de contrats à l'étranger ».

« Il est faux de dire qu'il y aurait « eu un manque de discussion sur ce texte ». « La concertation a déjà eu lieu » (PR, 27/05/16):

- « Cela fait déjà plusieurs [...] mois, que ce texte a été présenté, discuté, amendé, corrigé, amélioré, il y a même eu à l'Assemblée nationale, un premier travail par la Commission et de nombreux amendements qui ont été acceptés ».
- **De surcroît**, « les syndicats réformistes ont non seulement participé à cette discussion sur ce texte, mais aujourd'hui considèrent que ce texte est un progrès, pour le dialogue social, pour la négociation collective, pour l'emploi et pour les droits des salariés ».

« C'est le moment, en revanche et c'est le rôle du gouvernement, c'est le rôle du Parlement, de donner toutes les explications nécessaires sur ce texte » (PR, 27/05/16).

- « C'est un texte qui par toutes ces dispositions, apporte à la fois plus de modernisation à notre économie et plus de garanties pour les salariés, qui va permettre davantage d'embauches en contrat à durée indéterminée ».
- C'est en France qu'on a le meilleur droit du travail et [il est hors de question] de le mettre en pièces, au contraire, [nous faisons] en sorte que ce soit un droit du travail équilibré ». Ainsi :
 - o D'une part, « nous ne remettons en cause aucune règles essentielles du droit du travail : le contrat de travail, le SMIC, la durée légale du temps de travail à 35 heures ».
 - o D'autre part, nous permettrons « aux entreprises, avec l'accord des organisations syndicales majoritaires, de pouvoir adapter ce droit du travail à la réalité ».
- Le dialogue est « toujours possible [avec la CGT mais] il [ne peut se] fonder sur un ultimatum ». « On ne peut pas accepter qu'il y ait une centrale syndicale, [...] qui puisse dire ce qu'est la loi ou ce que ne doit pas être la loi ».

Les Français jugeront : « chacun pourra prendre en compte ce qu'est cette loi et les effets qu'elle peut avoir, dès le mois de septembre » (PR, 27/05/16).

PR - SOMMET G7

Le Président de la République a participé au sommet du G7 au Japon. Les objectifs que la France s'était donnée ont été largement atteints. 1/ En matière de croissance, les principaux pays du monde ont réaffirmé leur priorité pour la croissance qui doit être amplifiée par tous les moyens aussi bien par les politiques budgétaires que par les politiques monétaires. 2/S'agissant du commerce mondial : les négociations de grands accords doivent se poursuivre à condition qu'ils soient mutuellement bénéfiques. 3/Nous devons aller plus loin en matière de lutte contre la fraude et l'optimisation fiscale. Des listes de paradis fiscaux seront ainsi clairement établies. 4/ En matière environnementale, il a été convenu d'accélérer le processus de ratification de l'accord de Paris et de mettre en œuvre ce qui avait été négocié. 5/ En matière de sécurité internationale, le G7 a élaboré un plan de lutte contre le terrorisme. S'agissant de l'accord de Minsk, les sanctions contre la Russie seront maintenues tant que le processus électoral ne sera pas pleinement mis en œuvre.

« Le G7 vient de se terminer, les objectifs que la France s'était donnée dans ce cadre important au plan international ont été largement atteints » (PR, 27/05/16).

« Le premier objectif c'était de faire en sorte que les principaux pays du monde réaffirment leur priorité pour la croissance » (PR, 27/05/16).

- « Les choses vont mieux, s'améliorent pour l'économie mondiale, il y a une croissance significative aux Etats-Unis et une croissance qui repart en Europe ».
- En revanche, « il y a un certain nombre d'aléas et de difficultés ».
 - o « Première difficulté c'est la faiblesse des économies émergentes, même si les rythmes de croissance restent impressionnants ».
 - o « Le second aléa c'est les mouvements erratiques des monnaies et des volatilités sur les marchés d'échange ».
 - o « Puis il y a un troisième aléa, qui concerne d'ailleurs l'Europe, qui est le référendum britannique et l'hypothèse d'un Brexit ». « L'intérêt du Royaume-Uni, mais surtout l'intérêt du monde, c'est que le Royaume-Uni continue de participer à la construction européenne ».
- Nous continuerons : « la stratégie est d'amplifier la croissance par tous moyens, aussi bien par les politiques budgétaires, là où c'est possible, que par les politiques monétaires, ce qui explique la faiblesse des taux d'intérêt, que par les politiques structurelles pour améliorer encore le marché de l'emploi ».

« Le second objectif que nous devons rechercher dans ce G7 c'était de faire en sorte que les grands accords puissent se poursuivre dans leur négociation, mais que des conditions soient fixées » notamment concernant le TAFTA (PR, 27/05/16). Nous avons ainsi fait reconnaître nos conditions par nos partenaires.

Troisièmement, et suite aux Panama Papers, « il [a été convenu qu'il] ne peut y avoir de développement durable que s'il y a la transparence et la lutte contre la fraude ou l'optimisation fiscale ». Ainsi, le G7 admet « qu'il faut aller encore plus loin » (PR, 27/05/16) :

- **S'agissant des paradis fiscaux** : Nous devons aller plus loin « en matière d'échange d'information sur le plan fiscal, de listes qui doivent être clairement établies des paradis fiscaux, de façon à ce que ceux qui se situent sur cette liste puissent en subir toutes les conséquences, et que les établissements financiers ne puissent pas être engagés sur ces marchés là ou sur cette finance-là ».
- **S'agissant des groupes multinationaux** : Il faut « qu'il puisse y avoir une lutte coordonnée entre les montages fiscaux qui n'ont comme seul objectif de la part des grands groupes multinationaux à échapper à l'impôt ».

Ensuite, il s'agissait « que dans le cadre de ce G7, le succès de la COP21 puisse avoir une suite et un prolongement. Il a donc été convenu » (PR, 27/05/16):

- **« De mettre davantage de rapidité dans la ratification des accords** ou plus exactement des signatures de ces accords qui ont eu lieu à New York en avril. Si bien que nous devons nous donner l'objectif qu'à la fin de l'année le Traité sur la COP21 pourra entrer en vigueur ».
- **« De mettre en œuvre ce qui a été lancé à Paris** et notamment l'initiative sur les énergies renouvelables, le prix du carbone, et nous avons convenu que les pays les plus développés devraient hâter encore l'élaboration de leur stratégie d'économie décarbonée de façon à ce que les engagements puisse être affichés avant 2020 ».
- **« Que les financements qui ont été prévus, les 100 milliards de dollars à partir de 2020, puissent être identifiés, voire même pour certains dégagés avant cette date ».**

Le G7 a également « évoqué la sécurité, la stabilité dans toutes les régions » (PR, 27/05/16) :

- **« Le G7 a élaboré un plan d'action contre le terrorisme**, avec l'échange d'informations indispensable, avec le renforcement de la sécurité aérienne, et avec une lutte contre tout ce qui peut contribuer au financement du terrorisme. Notamment l'anonymat des transactions ; ce qui exige qu'il y ait une coopération au plus haut niveau pour éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes, mais aussi par rapport à tout ce qui peut alimenter le terrorisme ».
- **S'agissant de l'accord de Minsk** :
 - o **Il y a eu « des avancées [...] avec la libération des prisonniers** avec le plus grand respect du cessez-le-feu ».
 - o **En revanche les élections « qui devaient avoir lieu au printemps [en Ukraine de l'Est] ont été repoussées ».** « La France insiste pour qu'il n'y ait aucun temps de perdu » et « la loi électorale [...] doit être maintenant élaborée, édictée, et mise en œuvre ».
 - o **Les sanctions [seront donc] maintenues tant que ce processus n'est pas pleinement mis en œuvre**, mais peuvent être modulées s'il était désormais prouvé que cet accord se trouve appliqué ».

TAFTA

Les négociations de grands accords commerciaux doivent se poursuivre. La France a néanmoins « fait reconnaître par les dirigeants du G7 qu'il ne pourra y avoir de TTIP (TAFTA) que si 4 conditions sont réunies ». « Il ne [pourra] pas y avoir un accord s'il n'y a pas réciprocité [pour l'accès aux] marchés publics ; s'il n'y a pas de transparence, ce qui est la condition même pour que les peuples soient informés de ce qui les concerne ; s'il n'y a pas une reconnaissance de l'indication géographique des produits, cela concerne essentiellement l'agriculture ; s'il n'y a pas la reconnaissance de la propriété intellectuelle, cela concerne les industries culturelles ». « Jamais nous n'accepterons la mise en cause des principes essentiels pour notre agriculture, notre culture, pour la réciprocité pour l'accès aux marchés publics ». Il n'y aura d'accord « avec les Etats-Unis, concernant l'Union européenne, que si ces [4] conditions sont pleinement et strictement respectées [ce qui oblige] les Etats-Unis à aller beaucoup plus loin qu'ils ne veulent (PR, 27/05/16). Un tel accord doit être ambitieux, complet, d'un haut niveau de qualité et mutuellement bénéfique.

La confiance des ménages s'améliore nettement : l'indicateur qui la synthétise gagne 4 points et atteint son plus haut niveau depuis octobre 2007. L'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France, traduisant leurs perspectives de pouvoir d'achat, s'est fortement améliorée (+9 points). Ainsi, la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants augmente nettement : le solde gagne 7 points et continue ainsi de progresser au-dessus de sa moyenne de long terme. De surcroît, les craintes des ménages concernant le chômage chutent : le solde correspondant perd 28 points et atteint son plus bas niveau depuis juin 2008.

VIOLENCES MANIFESTATIONS

77 individus ont été interpellés en marge des manifestations de jeudi dont près de la moitié à Paris. « Il n'y aura aucune concession à l'égard de ces individus qui ne sont animés que par un seul et unique objectif : casser et diffuser la violence à l'occasion de ces manifestations, y compris d'ailleurs en portant atteinte parfois à l'intégrité de manifestants qui manifestent pacifiquement ». « Nous serons intraitables » avec les casseurs. « Tous ceux qui se livrent à ces exactions seront rattrapés par la République, comme cela a été le cas [concernant les 4 individus] qui s'en sont pris à un véhicule de police la semaine dernière ». Depuis le début des manifestations, le gouvernement veille au respect des principes de droit concernant la liberté de manifestation et à l'exemplarité de la police, notamment par l'usage proportionné de la force. En cas de manquements, le gouvernement réagira avec fermeté. Le gouvernement réaffirmera son soutien aux forces de l'ordre « à chaque fois qu'elles seraient remises en cause [...] dans leur [...] mission » (B. Cazeneuve, 27/05/16).

RAPPEL - FONCTION PUBLIQUE : RAPPORT LAURENT

« Depuis 4 ans, nous menons une grande politique de rénovation de la fonction publique (dégel du point d'indice, rénovation des grilles, loi sur la déontologie) ». « Régler la question des clichés dans la fonction publique passe par la transparence la plus totale ». C'est pourquoi le gouvernement a souhaité la rédaction d'un rapport sur le temps de travail dans la fonction publique remis aujourd'hui par Philippe Laurent. « C'est un rapport inédit. En effet c'est la première fois qu'un bilan sur le temps de travail dans la fonction publique est fait depuis la mise en place des 35h ». « Nous sommes très loin de l'image du fonctionnaire-feignant ». « Nous avons bien vu le 13 novembre dernier que les fonctionnaires se rendaient toujours disponibles et ne comptaient pas leurs heures ». Cela explique que certains fonctionnaires effectuent, de droit, moins de 35h/semaine « car ils sont soumis plus que d'autres au travail de nuit, aux astreintes, au travail le week-end » : 36% des fonctionnaires travaillent le dimanche contre 25% dans le privé ; 17,5% travaillent la nuit contre 14,9% dans le privé ; 40 % des fonctionnaires travaillent régulièrement le week-end. Ce rapport permet une clarification et une remise à plat, en revanche « il ne peut y avoir d'autres règles que les 35h effectives ». « Pour avancer sur le sujet, [le gouvernement engagera] une discussion avec les organisations syndicales et les employeurs publics » (A. Girardin, 26/05/16).

Pour toute question, tout besoin ou suggestion : contact@porte-parole.gouv.fr ; 01 49 55 81 16 / 58 84
L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.